

Conférence sur le thème

De l'éducation des femmes : Un 19^e siècle déterminant !



2017

Marie HUSSON-ROBERT

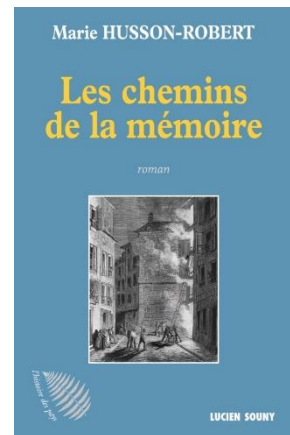
à propos du roman « *LES CHEMINS de la MÉMOIRE* » - Ed. L. SOUNY

Curieuse hiérarchie sociale des femmes dans cette image du XIXe (I.P.N. Snark) : au sommet, la marchande ; ensuite, à égalité, la servante et la maîtresse d'école ; plus bas, l'ouvrière et la sage-femme et enfin, tout en bas, la nourrice et la sœur de charité

Résumé

A l'heure où l'on parle de parité homme/femme dans tous les champs d'activité professionnelle, cette conférence nous ramène quelques décennies auparavant, vers le milieu du 19^e siècle où se sont amorcés les changements de l'éducation des femmes alors que leurs droits aux études supérieures commençaient enfin à être reconnus. Nous suivrons l'évolution constatée plus spécifiquement dans le milieu scientifique et médical avec l'émergence de savantes et de femmes de vision. Cette conférence pose également les bases de l'évolution de l'éducation des femmes de l'antiquité jusqu'au 18^e siècle afin de montrer la genèse des problèmes rencontrés au 19^e siècle. Une ouverture sur des lois clés du 20 et 21 siècle met en évidence la fragilité des acquis dans ce domaine.

Lors de mon travail de recherche pour préparer mon dernier roman « Les chemins de la mémoire » paru l'an dernier, j'ai dû synthétiser un certain nombre de documents sur le thème de l'éducation et des droits des femmes. Ayant moi-même évolué pendant de nombreuses années dans un milieu professionnel presque exclusivement masculin, je me suis toujours battue pour faire reconnaître les qualités et les capacités des femmes dans ce milieu. Tout naturellement, ma curiosité s'est portée vers l'HISTOIRE pour comprendre pourquoi nous sommes confrontés souvent à des situations inconfortables, pour ne pas dire conflictuelles. Je ne suis pas une féministe acharnée ! Je pense que nous, Hommes et Femmes, devons vivre ensemble de façon complémentaire dans le respect et la reconnaissance mutuelle ; je me bats seulement pour établir cet équilibre.



Pour construire cette conférence, j'ai voulu reprendre en premier lieu les grandes tendances de l'éducation au fil des siècles en mettant en évidence les différences avérées entre celle des filles et celle des garçons.

Dans un second temps, après avoir dépeint la situation au XIX^e siècle, je me suis arrêtée sur quelques femmes pionnières dans l'acquisition du droit à l'instruction et à l'appréhension de métiers comparables à ceux des hommes, plus particulièrement dans le domaine scientifique.

Je termine par une revue sélectionnée de quelques lois du XX et XXI^e siècles qui montrent la fragilité des acquis dans le domaine de l'éducation.

Tout ce que je rapporte ici n'est pas exhaustif, j'ai choisi et ciblé les éléments qui me paraissent les plus importants...

Notre tour d'horizon va donc commencer par l'**Antiquité**, dans le bassin méditerranéen. À cette période, les filles et les garçons reçoivent la même éducation jusqu'à l'âge de 12 ans mais les filles font des études plus courtes.



1^{er} siècle : jeune fille apprenant à lire

Les pères décident de l'éducation de leurs enfants :

- soit ils vont à l'école et s'instruisent avec un *magister* (maître)
- soit ils s'instruisent à la maison avec un précepteur.

L'éducation se scinde en différentes étapes :

- de 3 à 6 ans : les enfants subissent un véritable entraînement physique, moral et esthétique et les parents surveillent étroitement leur éducation ; leur rôle de tuteurs est crucial.
- de 6 à 10 ans les filles et les garçons sont séparés mais l'enseignement reste identique. Il y a quelques dérives selon le goût des parents et des enfants : les garçons apprennent, pour la plupart, à monter à cheval, le tir à l'arc, le maniement du javelot et les filles, si elles refusent cet entraînement, doivent en connaître au moins toute la théorie.
- de 10 à 13 ans, l'importance est mise essentiellement sur la lecture et l'écriture.

Après 12/13 ans : les filles arrêtent l'école pour apprendre avec leur mère des enseignements domestiques alors que les garçons continuent les apprentissages des combats pour être aptes à défendre leur ville ou leur maison et devenir des guerriers.

La Gaule s'est établie aux environs du **V^e siècle avant Jésus Christ** et regroupe différentes tribus établies sur ce vaste territoire, les plus importantes sont les tribus celtiques.

Les Celtes sont venus de l'Outre Rhin entre le 7^e et 6^e s avant JC et n'ont aucun contact avec les peuples de la Méditerranée. Ils ignorent le monde grec et romain, ils ont établi eux-mêmes leurs propres principes d'enseignement à différents niveaux : primaire, secondaire et supérieur qui seront repris en Gaule après la conquête romaine.

Deux mondes vont être en affrontement avec deux types d'éducation propres. Les différences mettront en évidence que l'éducation et l'enseignement sont des enjeux d'importance. En effet, ils permettent de sceller le destin des civilisations : ce sont deux gages de stabilités politique et social.

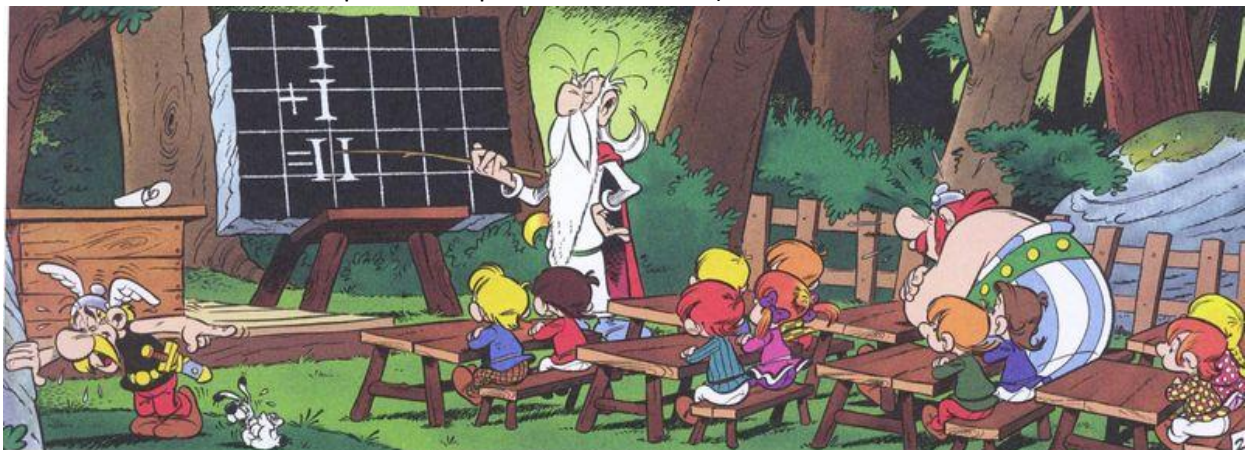
L'éducation celtique est basée sur un entraînement collectif : dressage d'animaux (chien, faucons), agilité (javelot, flèche), bravoure..., qui se fait par le biais de la chasse.

Cet entraînement poussé débouche sur une grande férocité des combats (têtes des vaincues suspendues à l'encolure des chevaux pour épater celui que l'on veut séduire ; en effet, l'homosexualité est très répandue, on cherche donc à épater un « compagnon » d'arme ...), qui est aussi une façon de montrer sa bravoure.

En parallèle, un enseignement savant est possible pour une catégorie de garçons dispensé par les druides qui sont des hommes religieux, des hommes du clergé, et constituent une caste sociale distincte de la noblesse (homme libre et affranchi, pas esclave), une élite de la société, la société savante.

Les druides, encore appelés homme des chênes, maîtrisent tous les cultes pour honorer les différents dieux.

Leurs élèves sont donc essentiellement des garçons : un des fils des familles nobles (un fils restait laïc et un autre suivait des études spécialisées pour devenir druide)



Les études prennent alors la forme d'initiations successives sur une vingtaine d'années, en se déplaçant de sites en sites druidiques (lieux retirés, forêts, cavernes...) pour permettre une acquisition de savoirs et de connaissances très étendues : devenir druide, c'est devenir « très sage et très savant ».

Ces pratiques assurent la transmission des bonnes pratiques religieuses que seuls connaissent les druides. La culture enseignée est riche : outre la divination et la magie, elle comprend la philosophie, les sciences, l'astrologie, l'astronomie, le comput (calcul des éléments du calendrier), la cosmologie et la transmissions des pratiques religieuses.

Cette transmission est orale (pour ne pas qu'elle échappe aux Celtes), on y apprend des vers pour mieux rythmer l'apprentissage et développer la mémoire (aspect musical et mnémotechnique).

On assiste aussi à la participation de :

- sous-druides que sont les bardes qui vulgarisent certains enseignements en chansons à l'ensemble de la population

- des devins qui sont spécialisés dans certaines cérémonies et dans les sciences de la nature. Parmi eux des femmes se font remarquer par leurs talents : les grandes prêtresses.

Les filles reçoivent un enseignement domestique large et sont responsables de l'encadrement des enfants.

Cette culture se retrouvera en opposition avec la culture romaine lors de la guerre des Gaules

En GAULLE Gallo-Romaine, il apparaît clairement qu'il est nécessaire de créer un lieu où délivrer le savoir et l'éducation puisque ce sont les gages de stabilité politique et sociale.

Pour les romains vainqueurs, il est urgent de soustraire les Gaulois de l'influence druidique ; ils ouvrent pour cela des écoles dès le 1^{er} siècle avant JC.

[NB : on retrouve déjà la lutte entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux qui se répercutera jusqu'à nos jours]

Pour les romains, l'éducation doit « tirer de l'élève les potentialités dont il est porteur » pour lui permettre de passer de l'état de la nature (bestial, animal) à la culture (humain). On met en opposition le règne animal et humain par l'acquisition de la culture, des connaissances.

Trois niveaux d'éducation se distinguent :

- L'enseignement primaire pour les filles et les garçons de 7-12 ans avec des écoles de plein air et un programme restreint à la lecture, l'écriture et des rudiments de calculs, mais de grandes compétences pour le langage avec un vocabulaire très large, l'art du parler est important !

L'écriture se fait sur des tablettes de cire (*exemple ci-dessus*) ou de papyrus avec des roseaux taillés et de l'encre (un stylet ou style)

- l'enseignement secondaire pour les meilleurs élèves et les garçons essentiellement : ils travaillent sur les textes des érudits : Virgile et Horace. La grammaire est essentielle ainsi que la connaissance des classiques. On oriente l'effort sur le bel usage de la langue pour bien la transmettre.

- l'enseignement supérieur développe l'art oratoire et la rhétorique pour les élèves sélectionnés sévèrement. C'est l'art de l'éloquence du bien dire... avec des entraînements sur des sujets précis.

La pédagogie repose essentiellement sur le développement de la mémoire et l'imitation ; les moyens de motivation utilisés sont les réprimandes et les châtiments corporels (*ci-contre : un maître muni d'un bâton*).

Il faut attendre deux siècles pour que les récompenses entrent en ligne de compte.

Les enseignants sont recrutés sur concours selon le niveau d'enseignement visé et leur salaire est différent selon la section...

La culture dispensée est très variée et jette les bases du nouveau type d'éducation, développé au Moyen-Age avec la montée des écoles chrétiennes.

L'éducation celte régresse très rapidement alors que ces derniers sont repoussés en Irlande.





Le **Moyen-Age** est très influencé par le christianisme et s'inspire du droit divin avec un développement important d'une vision théocentrique dans toute **l'Europe Occidentale**.

Les différences filles et garçons se marquent beaucoup plus. Si on considère les étapes de la vie, la femme n'est jeune que jusqu'à 14 ans, âge à partir duquel elle devient adulte et sa vieillesse commence à 28-30 ans. L'homme bénéficie d'une jeunesse plus longue, jusqu'à 18 ans, il profite de sa vie adulte jusqu'à 50 ans et ensuite débute sa vieillesse...

L'éducation va suivre ces différences et se marquera encore plus selon le niveau social des familles.

- Chez les familles riches, les filles nobles sont confiées aux moniales ou ont un tuteur au château : elles apprennent la lecture, l'écriture, les travaux manuels, les sciences et la médecine, pour se préparer à leur vie d'épouses modèles.

Les garçons reçoivent une éducation pour l'art de la guerre et de la chasse.

Les filles sont très souvent plus instruites que les garçons.

- Chez les familles pauvres, les filles travaillent avec leur mère aux tâches quotidiennes (couture, broderie) et sont soumises à la fratrie. Le garçon reprend le rôle du père.

Toutes les filles doivent lire, écrire et connaître leurs prières. Mais en réalité un fossé se creuse entre les milieux sociaux, les prières sont toujours connues pour transmettre en priorité la religion, l'écriture et la lecture sont souvent négligées.

On favorise l'éducation des garçons dans les écoles qui apparaissent dans les monastères et les couvents ; les enseignants sont des instructeurs religieux (prêtres, moines, abbesses, moniales...). Le châtiment corporel est de rigueur pour les élèves.

Le clivage de la société se fait dans l'éducation puisque **les programmes éducatifs** vont s'établir, selon ce que l'on est

...

Tous ont un point commun : la lecture.

Les artisans et les commerçants reçoivent un apprentissage professionnel et on assiste au développement des apprentis qui vont apprendre leur métier par leurs pairs.

Les gens de la noblesse se consacrent à l'entraînement militaire et participent aux guerres fréquentes.

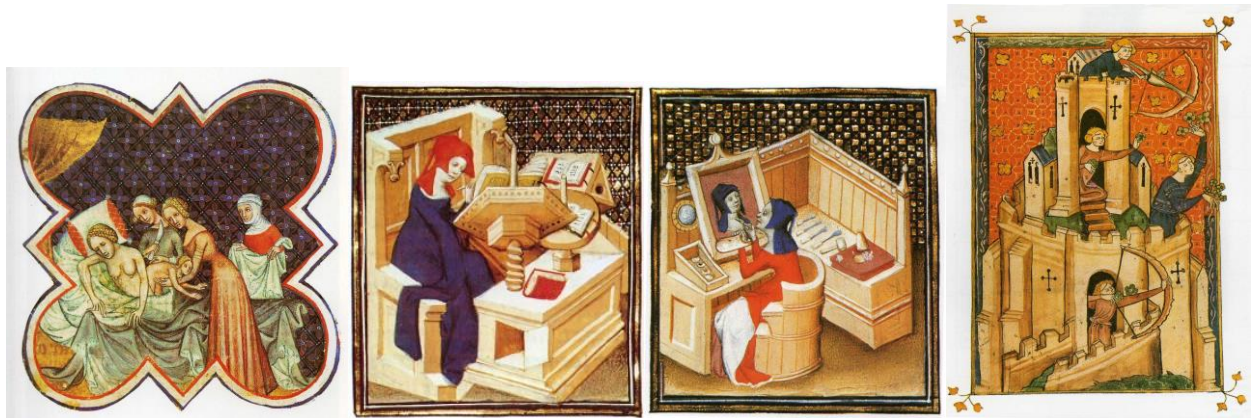
Les clercs, gens du clergé, ont droit à la connaissance religieuse et travaillent sur les textes saints. Ils développent cependant certaines spécificités (apothicaires, philosophes...) selon leurs aptitudes. Ils apprennent aussi les sciences et le droit. Ce sont les plus instruits.



La **répartition des métiers** des femmes se fait au **Moyen-Age** selon la répartition géographique et selon les moyens financiers...

Les bourgeoises et les nobles sont aptes à remplacer leur mari pour gérer ou défendre le commerce ou le domaine.

De nombreuses représentations des métiers dans des enluminures d'époque sont rassemblées ici : outre les métiers classiques, on y voit une obstétricienne, une écrivain, une peintre et des femmes défendant leur château...



La scolarité des filles, quand elle existe, est moins longue que celle des garçons : les filles sont vite mariées et la différence se marque.

La femme célibataire n'a aucune place dans la société : elle tourne mal car elle n'a pas de protecteur qui doit être soit son père, soit son époux.

Pour exister et acquérir une pseudo-indépendance et/ou un peu de pouvoir, la femme doit se marier ou entrer au couvent.

En rentrant au couvent, certaines femmes peuvent obtenir pouvoir et autorité. Le couvent peut permettre de révéler des talents qui donneront des aptitudes aux jeunes filles mais aussi obtenir une reconnaissance en dehors du mariage. Les ordres religieux sont très durs et strictes, il faut donc avoir un caractère affirmé et fort pour pouvoir s'y épanouir.

Les abbesses et les moniales sont responsables de l'éducation des filles et des garçons (jusqu'à 7 ans). Elles montrent une grande dureté envers leurs disciples qui ne fait que traduire ce qu'elles endurent elles-mêmes au quotidien pour survivre.

Deux grandes abbesses ont traversé les temps, toutes deux surgies du 12^e siècle.

- **Herrade de Landsberg**, (*ci-contre*) une alsacienne, abbesse au couvent du Mont Ste Odile, elle est l'auteur et l'illustratrice de « l'HORTUS DELICARUM » - le Jardin des Délices- qui est la première encyclopédie à destination des moniales : elle y aborde la pédagogie, la poésie, la musique, la philosophie, la peinture et les sciences.





- **Hildegarde de Bingen**, allemande, vivant dans un couvent de Rhénanie, religieuse bénédictine, sainte et docteur de l’Eglise, elle est médecin et s’est enrichie des connaissances de personnages prestigieux de passage qui voyagent sur le Rhin. Elle laisse des écrits importants en sciences, en botanique, en médecine...

Les autres femmes de pouvoirs sont **les reines** qui, par leur mariage, sont des auxiliaires du roi et partagent le gouvernement. Elles assurent les régence.

Cependant à partir du XII^e siècle, leur pouvoir diminue nettement car, peu à peu, des conseillers sont nommés auprès des rois : ce sont des hommes issus de la noblesse qui ont de grandes envies de puissance. L’épouse du roi, qui était déjà bien amoindrie par la loi salique franque, se trouve reléguée au rôle de représentation.

Cela s’amplifie au XVI^e siècle dès que commencent les guerres de religion. Le protestantisme donne à la femme le pouvoir d’enseigner à ses enfants ou au peuple de la religion, lui permet les prêches publics et lui donnent de véritables responsabilités. Les hommes de l’Eglise catholique refusent ces rôles et vont renforcer le pouvoir monarchique et l’idéologie patriarcale pour inhiber les influences apportées par la Réforme. On va même interdire les interventions publiques des femmes.

Parmi les grandes figures féminines du XV^e siècle, on ne peut pas ignorer **Jeanne d’Arc** respectée aujourd’hui de tous, même au-delà de nos frontières :

- l’Eglise honore la croyante et en a fait une Sainte,
 - les anticléricaux respectent la victime d’un odieux évêque et de l’inquisition,
 - les monarchistes apprécient sa fidélité au roi qui n’hésitait pourtant pas à se moquer d’elle et à la trahir, voire l’abandonner,
 - les républicains voient en elle une fille du peuple qui a sauvé son pays,
 - les féministes font d’elle un symbole puisqu’elle s’est imposée dans un milieu viril, sans cesser d’être elle-même.
- Notons encore que Jeanne d’Arc est aussi, de nos jours, le symbole de la résistance à l’oppression (Russie, Corée). Même les anglo-saxons qu’elle a combattus l’ont érigé en symbole de résistance nationale pendant la guerre de 1914-18.



Les femmes et l'Eglise :

Pendant tous ces temps plus ou moins obscurs, la méfiance des hommes d'église envers les femmes n'a fait que croître, et ce, d'autant plus, envers les femmes instruites : beauté et intelligence = maléfice.

Devant la misogynie cléricale massive, une solution s'est imposée peu à peu pour éliminer celles qui troublent la conscience des hommes : les dénoncer comme des créatures démoniaques, pour amener ces « sorcières » devant des tribunaux ecclésiastiques qui ne pourront que les condamner.

L'inquisition va provoquer une chasse à la sorcière massive avec des martyres dépassant les atrocités subies par les chrétiens dans les arènes romaines. L'apogée de cette intolérance se situe à la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle.

On a donc à cette époque une nette opposition entre les femmes et hommes : les femmes sont des sorcières, elles fuient dans les bois, se cachent pour soigner et sont martyrisées. Si elles sont laides, elles ont la noirceur de l'âme et si elles sont belles, elles ont le maléfice du diable... De plus, elles entrent dans les maisons, les familles où elles sont témoins de la maltraitance imposée souvent par les souverains, par les époux, les frères... Elles sont donc des témoins gênants de la violence gratuite envers les femmes de l'époque.



En opposition, les hommes apothicaires (*ci-dessus dans leur étal*), reçoivent le vrai savoir des moines, développent leur boutique en ville et gagnent leur vie dans les honneurs, puisqu'ils sont considérés comme des notables... Entre les apothicaires et les « sorcières », on a une opposition nette entre une médecine théorique et une médecine clinique.

Débattre de l'éducation des femmes sans aborder « **la querelle des femmes** » serait un non-sens.

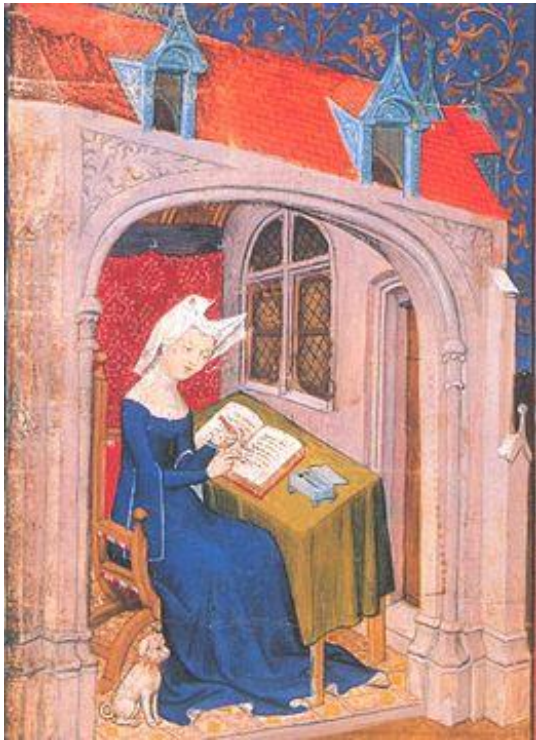
Qu'en est-il donc de la nature des femmes ? Voilà le vrai débat qui s'ouvre par un formidable brasier à la fin du XIII^e siècle et qui brûle encore de nos jours...

À l'origine donc, c'est la misogynie marquée de Jean de Meung qui termine l'écriture du Roman de la Rose à la fin du XIII^e siècle et qui traite les femmes de luxurieuses, paresseuses, dépensières...

On est dans ces écrits bien loin de l'amour courtois de l'époque !

Cette querelle naissante au XIV^e siècle est toujours d'actualité aujourd'hui puisqu'elle est animée par la question fondamentale de l'égalité des sexes.

La première femme à soulever la polémique est Christine de Pizan (*ci-dessous*) au XV^e siècle. C'est une femme éduquée par son père, astrologue italien, appelé en France pour se mettre au service du roi. Il a donné à sa fille une culture inhabituelle pour une femme en France, elle écrit et vit de son talent. Elle s'insurge donc contre les propos misogynes mais on lui reproche son statut d'écrivain, qui est en opposition avec le statut de la femme qui doit faire preuve de modestie et de réserve.



Dans la « Cité des dames » (1401-1405), Christine de Pisan développe de nombreux arguments et parvient à démontrer que les femmes sont moins savantes que les hommes uniquement parce qu'elles ne reçoivent pas d'éducation complète et réfute leur faiblesse intellectuelle ou leur incapacité intellectuelle.

Elle publie un texte d'une grande force avec une argumentation fondée et structurée.

Elle démontre donc :

- l'absence d'apprentissage scolaire alors que les capacités des enfants sont égales mais les filles ne sont pas éduquées.

- l'absence d'apprentissage par l'expérience : les hommes en savent plus dans de nombreux domaines car ils peuvent sortir dans le monde sans restriction et découvrir toute chose et s'y confronter...

- et enfin la nécessité de maintenir les femmes dans l'ignorance par la société masculine qui ne veut pas leur laisser une place d'érudit par peur de perdre la leur...

Ainsi, Christine de Pisan réfute tous les arguments d'un

discours dominant et demande le droit au savoir pour permettre de gagner sa vie honorablement.

XVIe - XVIIe siècle

Luther et Calvin, qui mènent la Réforme, souhaitent que les écoles se multiplient et que chacun, hommes et femmes, puisse avoir accès à la lecture et à la compréhension de l'écriture.

Dans les états passés à la Réforme, la responsabilité scolaire est confiée aux autorités publiques qui prennent en charge la création d'écoles pour les filles et les garçons, idem en Suisse. Ainsi l'enseignement élémentaire public gratuit se développe rapidement dans toutes les couches de la société de ces pays.

Face à ces progrès, les hommes d'Eglise veulent réagir : le concile de Trente pose la riposte catholique dont notamment l'enseignement aux fidèles : il faut donc viser les enfants qui sont le gage de la pérennité de la reconquête religieuse. Et la cible principale doit être la petite fille qui deviendra femme et instruira à son tour ses propres enfants.

Dès lors les congrégations parviennent enfin à développer des écoles gratuites pour les garçons et les filles pauvres alors que les familles riches sont mises à contribution.

À Bordeaux, Jeanne de Lestonnac, nièce de Montaigne, veuve et mère de 5 enfants fonde la compagnie Marie notre dame. À Paris, deux couvents d'ursulines se développent par Mmes Acarie et Ste Beuve. Elles offrent un internat et une école externe gratuits mais on s'oblige à ne pas mélanger les populations

À Annecy, Jeanne de Chantal, grand-mère de Mme de Sévigné, fonde avec l'évêque François de Sales « la visitation » qui est un pensionnat conventuel (soumis aux règles d'une communauté religieuse)

En Lorraine, Alix Leclerc et Pierre Fourier, un prêtre, ouvrent les congrégations Notre Dame pour offrir des écoles gratuites, il y en a encore une à Dijon de nos jours.

Encore à Paris, Louise de Marillac et Vincent de Paul enseignent aux filles pauvres et soignent également les malades.



L'impact de toutes ces congrégations, qui fleurissent à travers le pays, est très important, tant en nombre d'enfants reçus et éduqués, qu'en connaissances dispensées...

Outre le catéchisme, les enfants sont ainsi initiés à la lecture, l'écriture, le calcul et les travaux manuels qui permettent aux couvents de pouvoir vivre de ce travail et de subvenir à leurs besoins. En plus, faire travailler les élèves à des travaux manuels les détourne de l'oisiveté, tout en leur apprenant des gestes professionnels. Selon le niveau des enfants, on pourra aussi aborder l'histoire et la géographie.

XVIIe siècle, des écrits accablants

La progression de l'instruction des femmes va se heurter à un certain immobilisme dû aux positions très figées de certains grands noms de l'époque.

Molière, par exemple, n'hésite pas à montrer du doigt les femmes éduquées et les tourne en dérision dans « les précieuses ridicules » et « les femmes savantes »...

Il faut donc beaucoup de courage et de ténacité à certaines femmes de lettres et d'influence pour défendre leur propre cause au milieu de la polémique qui grandit.

C'est le cas de **Mlle de Scudéry**



et **Mme de Sévigné**.



Quelques grands esprits viennent abonder dans leur sens et soutenir leur position :

Fénelon, ami de Bossuet, précepteur du petit fils de Louis XIV, très imprégné du traité publié par *Charles Fleury* en 1685 sur la méthode d'études à dispenser aux femmes, introduit les notions de raison et de

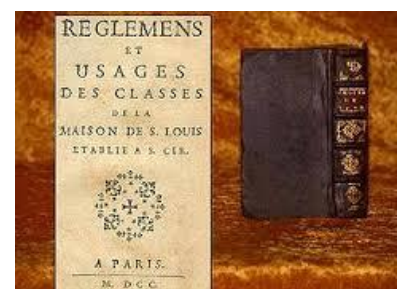


réflexion. Fénelon publie un traité de « l'éducation des filles » pour le Duc de Beauvillier, père de 9 filles... Dans ce traité, d'emblée, Fénelon attaque : « Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles » et rapporte dans ce livre toutes les critiques possibles de l'éducation données aux filles quand elle existe. Il intègre possiblement l'infériorité des femmes, leur faiblesse mais propose de les compenser, de les fortifier et montre les répercussions d'une mauvaise éducation des femmes sur la société toute entière...

Fénelon développe ensuite tout un programme nécessaire pour remédier au manque d'instruction : grammaire, arithmétique, principales règles de justice, littérature, histoires moderne et ancienne, latin, musique, peinture... pour permettre de développer le sens critique et les raisonnements.

Sur ces recommandations, **Mme de Maintenon**, amie de Fénelon, s'empare de ce programme qu'elle va mettre en œuvre à la Maison Royale de St Cyr qu'elle fonde en 1686 pour accueillir 250 jeunes filles nobles.

Certes on ne s'occupe là que des filles bien nées mais on progresse dans les programmes d'éducation...



Une autre femme, méconnue de nos jours, apporte un avis complet :

Mme de Lambert, très au fait des programmes de Fénelon puisqu'elle est une de ses amies. Elle va publier pour renforcer les constatations de Fénelon, deux traités : « l'avis d'une mère à sa fille » et « réflexion sur les femmes », puis encore « lettre sur l'éducation d'une jeune demoiselle ». Cette femme moraliste et pédagogue défend l'apprentissage du latin dans les études données aux filles car « c'est la langue qui ouvre les portes à toutes sciences... »

Sa position dans ses écrits est très dérangeante car ses propos sont déjà ceux d'une femme du XVIII^e s et non du XVII !



Dès la fin du XVII^e siècle, a lieu la création d'établissements atypiques qui sont des écoles de travail.



C'est un prêtre lyonnais, **Charles Démi**, qui ouvre la première en 1667 pour se consacrer à l'éducation des enfants pauvres, filles et garçons, et leur permettre d'avoir un métier honnête, qui les sortira de la pauvreté.

Il introduit dans les classes un concept nouveau : l'enseignement mutuel : les élèves les plus capables et studieux sont chargés de la surveillance et de la répétition des leçons pour les autres.

L'instruction se fait en huit phases d'acquisition selon un niveau graduel et on apprend d'abord le latin, l'écriture, le calcul et les sciences.

Ce principe est repris par **Pierrette Chenevière** en 1721 avec l'ouverture de nouvelles écoles qui rencontrent un vrai succès. Elle les transforme en écoles de travail pour les filles : la culture sert à développer ses compétences dans le but d'acquérir un métier.

Le rationnel de ces écoles est très novateur : écoles autosuffisantes, ouvertes à tous niveaux sociaux. L'argent qui rentre à l'école sert aux dépenses courantes de l'école (charbon, bois, fils, nourriture...) mais aussi payent les salaires des enseignantes et l'argent qui reste est redistribué aux élèves par un économe. Ainsi en quittant l'école, les élèves disposent d'une petite somme d'argent pour se loger et trouver un travail.

Le véritable atout pour ces filles pauvres est la durée de la scolarité qui est imposée aux familles pendant une période de 4 ans. C'est aussi l'assurance d'avoir de vraies compétences professionnelles permettant de trouver un travail sérieux et promettant une élévation sociale.



Ainsi, peu à peu sur ces deux siècles, l'éducation des filles va être prise en charge par un réseau parallèle au réseau masculin (état). De plus, les filles pauvres vont avoir la possibilité d'obtenir autant de connaissances que les filles venant d'un milieu plus aisé.

XVIII^e siècle : Malheureusement en 1789, les femmes sont évincées des droits civiques, sous le poids des préjugés sur la nature des femmes... Les femmes ne sont toujours pas considérées comme de vrais individus mais restent seulement un « extrait de l'homme ».

Tout converge vers l'infériorité intellectuelle et la physiologie curieuse des femmes. De plus, ceux qui doivent apporter toute la lumière de ce siècle n'apportent qu'une lumière très tamisée pour la condition des femmes...

Parmi les défenseurs de l'infériorité des femmes on trouve des langues acérées...

Tout d'abord Voltaire, lui qui vit pourtant à leurs crochets en toute occasion, n'a aucun scrupule à les humilier par ses écrits. Dans le « Dictionnaire philosophique », 1760-1764, il écrit : « Il n'est pas étonnant qu'en tout pays, l'homme se soit rendu maître de la femme, tout étant fondé sur la force. Il a d'ordinaire *beaucoup de supériorité par celle du corps et même de l'esprit* ».

Tout comme lui, Rousseau répand ses conceptions misogynes et réclame pour elle une éducation limitée à leur mission domestique : la femme doit rester la servante de l'homme. Il pousse même à dire : « L'intelligence et l'inventivité sont contraires à la nature et à la vertu féminines » dans Emile ou de l'éducation (1762).

En revanche, certains esprits poussent plus loin leur raisonnement et leur engagement vers un féminisme réel, bien que, en cette période révolutionnaire, la prudence fasse ressortir certaines ambiguïtés de positions.

C'est le cas de **Diderot** qui va mettre en ambivalence un discours philosophique qui cherche à élever la femme à une place noble dans le savoir, et un discours médical qui limite la femme à une infériorité physique.

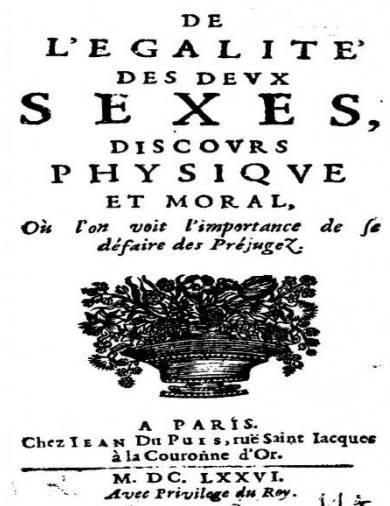
Et puis il y a ceux qui n'ont aucun doute et aucune peur du risque de s'afficher en vrais partisans de l'égalité homme/femme, notamment pour une égalité politique.

François Poullain de la Barre écrit dès le XVII^e siècle un traité « De l'égalité des 2 sexes » (voir ci-contre), égalité qu'il va revendiquer encore plus haut et fort au XVIII^e siècle. Il y affirme notamment « Nous sommes remplis de préjugés... De tous les préjugés, on n'en a point remarqué de plus propre que celui qu'on a communément sur l'inégalité des deux sexes », or « *l'esprit n'a pas de sexe* ».

Puis vient **Condorcet**, jeune avocat des causes désespérées et des opprimés (juifs, esclaves, protestants...) qui va s'afficher comme le défenseur du mouvement féministe dès 1787. Il se jette avec ardeur et enthousiasme dans cette bataille et met en avant l'inégalité existante entre homme et femme. Elle est essentiellement due au manque d'instruction dans lequel on maintient les femmes.

Cet argument clairement et fortement énoncé par Condorcet lors de plaidoiries à l'assemblée nationale sera un argument clé que reprendront les féministes du XIX^e siècle.

Condorcet met un accent particulier sur les droits politiques des femmes, en précisant qu'« aucune caractéristique naturelle ne peut constituer une contre-indication au vote. »



Le **XIX^e siècle** hérite donc de 2 France : une France lettrée et une de l'ignorance puisque l'instruction est adaptée au possible avenir de chaque individu. Ce siècle hérite donc d'une France des inégalités : géographique, sociales et des sexes...

Le 28 juin 1833, au début du règne de Louis Philippe, **François GUIZOT**, qui est alors ministre de l'instruction publique, fait voter la première loi qui rend obligatoire l'enseignement primaire. Cet enseignement sera gratuit pour les enfants pauvres. Mais on oublie tout simplement les filles car les communes de plus de 500 habitants sont obligées d'ouvrir une école de garçons.

Peu de temps après, Guizot fait accélérer le développement des Ecoles Normales pour former des instituteurs hommes puis fait voter en 1834 une loi qui interdit les châtiments corporels.



Sous le second empire, **Alfred de Falloux**, ministre de l'instruction publique et des cultes, fait voter la Loi



Falloux le 15 mars 1850, loi qui impose aux communes de plus de 800 habitants, l'ouverture d'une école de filles. Cette loi est constituée de 5 petits articles !

Leur instruction sera menée par des institutrices et l'enseignement se compose de :

- l'instruction morale et religieuse,
- la lecture
- l'écriture, les éléments de langue françaises
- le calcul,
- le système des poids et mesures et les travaux d'aiguilles....

Bien que l'on donne accès publiquement à l'instruction pour les filles, on le cantonne encore dans un apprentissage domestique.

On cherche de toute façon à limiter le coût de l'enseignement donc le coût de l'instruction des filles doit rester inférieur à celui des garçons qui, eux, sont destinés à entrer dans la vie publique et exercer une vraie profession au service de la France.

On va donc laisser les couvents prendre en charge l'éducation des filles puisque ce principe même permet à l'état de réaliser une vraie économie financière.

Et ce fait est soutenu et validé par tous les politiques dont les républicains.

À cette époque sort du rang une femme : **Elisa Lemonnier**. Cette orpheline a été élevée par sa grand-mère puis elle va être placée chez des cousins nobles dans un village du Tarn où elle apprend l'histoire, la géographie, la grammaire, la lecture et les bonnes manières. Elle revient à 20 ans dans sa ville natale et rencontre son futur mari qui est professeur de philosophie. Ils partent s'installer à Bordeaux où son époux devient avocat, puis ils vont à Paris. Tous deux fréquentent les milieux républicains et libéraux, et vivent avec passion les journées révolutionnaires de 1848. Ces troubles exacerbent la misère et le dénuement des femmes réduites à la pauvreté, sans qualification professionnelle.



Elisa loue un local et crée un ouvroir qui permet aux femmes les plus démunies de travailler : elles confectionnent des couvertures, des blouses pour les hôpitaux et les prisons.

Elle crée aussi une société de protection maternelle qui permet aux femmes de concilier obligations domestiques et maternelles avec l'emploi salarié.

Elle constate alors les maladroites des ouvrières et crée la première école professionnelle pour jeunes filles en 1862.

Le programme d'enseignement est fixé par elle :

- Le matin : cours de français, histoire géographie, arithmétique, physique et chimie, écriture, dessin et hygiène

- L'après-midi : apprentissage des règles du commerce, tenue des livres comptables, droit civil et commercial, anglais, atelier de couture, de confection, de gravure sur bois, de peinture sur porcelaine, d'émail...

La scolarité se fait sur 3 ans et les jeunes filles reçoivent des bourses selon les revenus des familles.

Cette école a un tel succès qu'elle en ouvre deux autres et reçoit plus de 500 élèves...

L'enseignement des filles au XIX^e est fort différent de celui des garçons :

- sans latin puisque le latin est le fondement du secondaire qui reste ouvert seulement aux G

- sans philosophie puisque la philo est le couronnement du secondaire

- très pauvre en Sciences qui permettent de développer la curiosité des ingénieurs.

Il ne faut pas que leur savoir entre en concurrence avec celui des garçons.

L'élite de la nation ne peut être que des hommes munis de leur baccalauréat, qui est un ascenseur social important, puisque ce diplôme est le brevet de la bourgeoisie.

Il faut donc écarter les filles du haut enseignement.



Devant les rumeurs qui se développent et enflent, certains bons esprits émus vont se manifester.

Il y a tout d'abord **Alexis de Tocqueville**, philosophe, historien et homme politique. Il étudie beaucoup la sociologie et en est même le père en France.

Il défend :

- la liberté individuelle et l'égalité en politique ;

- l'abolition de l'esclavage dans les colonies

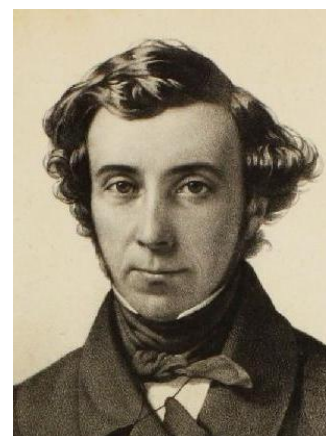
- les réformes des prisons...

Et pour former son esprit critique de philosophe, il voyage beaucoup.

Tocqueville étudie alors la société américaine lors de longs séjours aux

Etats Unis et met en évidence plusieurs choses dont la nécessité en France, d'éduquer le plus possible les femmes car ce sont les femmes qui font les mœurs. Il met aussi en évidence que les femmes protestantes sont plus maîtresses de leur vie que les femmes catholiques : elles ont une maîtrise d'elles-mêmes importante et ont acquis une grande indépendance féminine. Cette liberté est inscrite dans la démocratie américaine comme un point naturel.

L'américaine ne se dérobe pas à la vue du monde : elle s'y confronte sereinement en connaissance des vices et périls de la société. L'euro péenne, et plus particulièrement la française, est d'une candeur



virginale, d'une timidité et une ignorance puériles, car l'éducation française maintient la femme dans un esprit enfantin et absurde qui n'est pas en accord avec le monde qui l'entoure. Il insiste encore en précisant, qu'ainsi instruite, la jeune américaine a les moyens de défendre sa vertu et la volonté de conserver sa dignité.

En parallèle **Mg Felix Dupanloup**, théologien, enseignant, journaliste et homme politique, est un défenseur engagé de l'enseignement catholique au milieu des républicains et met en avant la haute éducation pour tous. Il démontre le divorce de plus en plus flagrant entre les hommes et les femmes : divorce intellectuel qui affaiblit la société et il démontre encore une fois que l'éducation passive des femmes est en contradiction avec la mère éducatrice prônée, aussi bien par les cléricaux, que les républicains.



Ainsi donc on vient bouleverser le combat commun entre cléricaux et républicains sur l'alphabétisation des Français où seuls les garçons ont accès à l'enseignement supérieur. Malheureusement encore, les filles se dirigent, par manque de choix et de formation, vers les fonctions inférieures : commerce et fonction publique (création des demoiselles des postes...) car il ne faut pas oublier que « L'homme est intelligence et la femme sentiment ! »

Le XIX^e siècle s'annonce cependant comme un siècle riche pour les femmes qui n'ont désormais plus peur de montrer leur engagement.

Flora TRISTAN, enfant naturelle d'un riche noble péruvien venu à Paris faire la fête, abandonnée, devient ouvrière coloriste pour survivre et fera un mariage catastrophique avec un graveur : elle sera une femme battue et humiliée...

Pour échapper à son martyr, elle fuit en Angleterre avec ses enfants en tant que dame de compagnie. Malheureusement, son mari la poursuit et la persécute encore, elle part alors au Pérou pour tenter de se faire reconnaître par sa famille paternelle. C'est un échec et de dépit, elle rentre à Paris.

Elle va publier sa première brochure « de la nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères » dans laquelle elle met en évidence la nécessité d'instruire les femmes.

Elle continuera à défendre les femmes et le droit des femmes. Elle, qui reste une femme battue poursuivie par la haine de son mari qui tente de la tuer, devient un écrivain social au service des femmes. Elle développe peu à peu le concept de la lutte ouvrière en le liant à la lutte contre l'oppression des femmes.



En même temps, **Jeanne DEROIN**, autodidacte et en avance sur son époque, porte la revendication féministe.

Elle devient journaliste et fonde le journal « la politique des femmes » dont on impose un changement de titre, titre plus neutre, « l'opinion des femmes » puisque les femmes n'ont pas le droit de faire de la politique.

Elle se bat pour le droit de la femme au travail salarié, qui, pour elle, est la seule clé de la liberté et de l'égalité sociale.

Elle va fonder « le Club de l'émancipation des femmes ».

Elle va devoir lutter contre son propre camp socialiste, plus particulièrement contre des misogynes comme Proud'hon. En effet, ce dernier déverse une

agressivité marquée contre les femmes. Elle lui répond dans son journal par une lettre contre la domination patriarcale : « Favorisez le libre développement de leur intelligence ; donnez un noble ut à leur activité, les faiblesses du cœur et les écarts de l'imagination ne seront plus à craindre ».

Le **second empire** va permettre à des hommes et des femmes d'ouverture de pousser plus loin les avancées pour l'instruction des femmes.

Une femme de pouvoir va mettre en œuvre sa position pour prêter main forte aux féministes.

Eugénie de Montijo, l'impératrice dont se moque Victor Hugo, n'est pas la frivole que l'on veut bien montrer. C'est une féministe de cœur, elle qui s'instruit au quotidien, et qui soutient le travail des femmes et les femmes d'exception.

Elle demande au ministre de l'instruction de faire avancer l'enseignement et la reconnaissance des filles et des femmes.

Pour valider l'inscription au baccalauréat de Julie victoire Daubié, elle convoque un conseil des ministres et impose le droit d'accès au baccalauréat pour les femmes.

C'est elle encore qui fait entrer dans l'ordre de la Légion d'honneur en tant que Chevalier, la peintre et sculptrice Rosa Bonheur dont l'œuvre la plus célèbre est « le marché aux chevaux »...

Eugénie va collaborer étroitement avec un des ministres de l'empire qui est pourtant à l'opposé de ses convictions religieuses puisqu'il est libéral, libre penseur et professeur d'université :

Victor Duruy. Ensemble ils vont faire progresser la réforme de l'école publique et permettre ouvertement l'attribution de bourses aux enfants de milieux nécessiteux et vont proposer l'ouverture de l'éducation secondaire pour les femmes.



Revenons au peintre **Rosa Bonheur** dont le travail a souvent été dévalorisé par certains de ses collègues : Cézanne la critiquait ouvertement en la tenant pour un excellent sous ordre et en disant de ses œuvres que « c'est horriblement ressemblant »... Elle sera nommée, malgré les critiques, à la Direction de l'école gratuite de dessin pour jeunes filles. Avec le « marché aux chevaux » (ci-dessous), elle va atteindre une grande notoriété, on la critiquera encore en disant qu'elle a une peinture d'homme mais c'est elle qui représentera les artistes féminins français à l'exposition 1893 à Chicago.



Pour peindre ses toiles, Rosa Bonheur s'habille comme un homme afin d'être libre de ses mouvements dans les prés et les terrains boueux où elle pose ses chevalets. On se moque de son allure masculine. Elle est obligée de renouveler tous les six mois une permission de travestissement afin de pouvoir se vêtir comme il lui sied.

La femme est loin d'être libre !



Un grand oublié de l'histoire de l'enseignement au bénéfice de Jules Ferry, c'est M. **Victor DURUY**



C'est à lui que l'on doit les grandes avancées dans l'instruction en général, mais surtout dans l'instruction des femmes.

C'est un libéral, un libre penseur, un historien de renom qui a tenté avec Louis Hachette son ami de « vulgariser » l'histoire de France et des pays voisins.

Napoléon III connaît ses compétences et lui propose le poste de ministre de l'instruction publique et des cultes. Victor Duruy refuse ce titre mais accepte celui de ministre de l'instruction publique. Il impose ainsi à l'empereur la scission des deux ministères.

Victor Duruy va entreprendre de nombreuses réformes et s'attaque à une rénovation pédagogique fondamentale

Dans l'enseignement primaire, il propose :

- un enseignement primaire obligatoire et gratuit mais c'est un échec, les républicains veulent limiter les dépenses.
- la Loi du 10 avril 1867 : école de filles dans toutes les communes de plus de 500 habitants avec un programme national
- la création de la Caisse des écoles : bourses et aides
- la revalorisation du sort des instituteurs et institutrices (la

notion de salaire féminin persiste cependant) qui sont des « soldats de paix »

- l'intégration dans les programmes de l'enseignement de la musique, de l'histoire et de la géographie

Dans l'enseignement secondaire :

- il rétablit l'agrégation et la philosophie (supprimées en 1852 par Fortoul),
- il impose les cours de langues vivantes, de musique et gymnastique,
- il crée un enseignement spécial : industriel, agricole, avec un programme renforcé pour ces orientations,
- il propose des Cours d'enseignement secondaire pour les jeunes filles basés sur les sciences mais ne peut faire voter la loi à cause des manifestations violentes des cléricaux et des républicains.

Dans l'enseignement supérieur :

- Il crée l'école pratique des hautes études : il fait rentrer ainsi des laboratoires dans les facultés (Décret du 31 juillet 1868) : les étudiants reçoivent donc une formation théorique et pratique.

Ainsi, par ces différentes actions, les droits d'instruction de la femme sont enfin reconnus et pris en charge par l'état, comme ceux des garçons, bien que les programmes restent très limités pour les filles.

Dès ces ouvertures, **les féministes** s'engouffrent dans la brèche lors de l'avènement de la III^e République qui réveille l'activisme des femmes. Elles demandent la révision du code Napoléon en termes d'éducation, d'indépendance économique, de divorce, de droits de vote...

Pour porter ces revendications, en 1877, naît la **ligue française des droits des femmes** créée par **Maria Desraismes** et dont le président d'honneur est Victor Hugo.

La première militante est **Hubertine Auclert** qui se bat pour le droit des femmes et le droit de vote. Indépendante par l'héritage fait de ses parents, elle engage sa vie et sa fortune dans le combat féministe dont elle crée le terme.

Elle instaure le premier congrès international, qui n'aboutit pas comme elle le souhaite car elle est en avance sur son époque. Elle vit cela comme un grand échec et cela lui fait dire : « Une République qui maintiendra les femmes dans une condition d'infériorité ne pourra pas faire les hommes égaux »

Elle décide de faire la grève de l'impôt puisque « Faute de représentation légale, les femmes ne devraient pas être imposables » qui lui vaut d'être ruinée par l'état qui lui saisit tous ses biens en représailles !



Elle crée ensuite un journal « La citoyenne », dans lequel elle fait des propositions concrètes que reprennent les féministes : on lui doit, entre autres, le contrat de mariage entre conjoints avec séparation de biens et la féminisation des mots ...

Devant la montée du féminisme et pour continuer à s'opposer à l'Eglise, les républicains vont valider les lois que Jules Ferry reprend à ses prédécesseurs. C'est d'abord et surtout pour les femmes une belle avancée avec la petite **loi Camille Sée**. Ce député s'est inspiré du travail de Victor Duruy et des actions menées pour les filles en Suisse et aux Etats Unis en matière d'enseignement secondaire.

La loi est présentée en janvier 1880 et sera enfin votée par le Sénat le 21 décembre 1880....

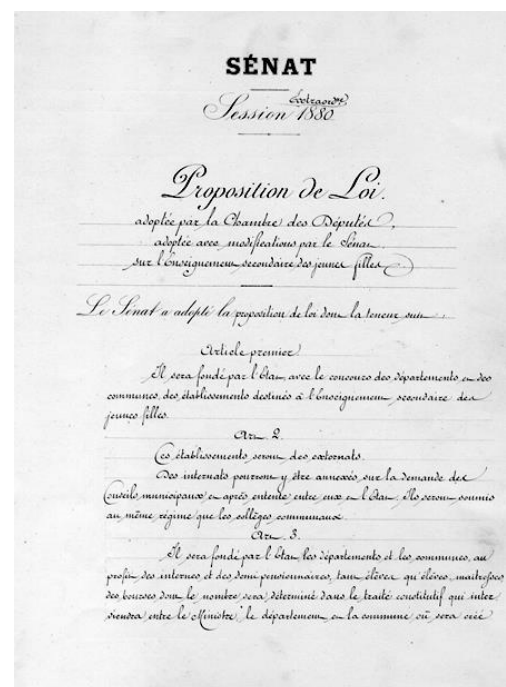
Un an de réflexion pour 9 petits articles ; comportant les point suivants :

- Etablissement d'enseignement secondaire des jeunes filles (financement Etat, + départements + communes)
- Externats et possiblement Internats
- Bourses pour les élèves et les élèves-maîtresses
- Enseignements :
 - 1- enseignement moral
 - 2- langue française, lecture à haute voix, une langue vivante
 - 3- littératures anciennes et modernes
 - 4- géographie et cosmographie
 - 5- histoire nationale et aperçu de l'histoire générale
 - 6- arithmétique et éléments de géométrie, chimie, physique et histoire naturelle
 - 7- hygiène
 - 8- économie domestique
 - 9- travaux d'aiguille
 - 10- notions en droit usuel
 - 11- dessin
 - 12- musique
 - 13- gymnastique
- Enseignement religieux possible et sur demande mais ministre du culte hors de l'établissement
- Cours de pédagogie possible en annexe
- Validation des connaissances de l'élève avant d'être admise
- Diplôme en fin d'étude
- Direction par directeur/directrice + enseignement par des professeurs hommes et femmes ayant les diplômes réguliers.

Le texte du discours ce Camille Sée devant le sénat est édifiant sur la condition féminine.

Par exemple : « *Messieurs, la pensée qui a inspiré le projet de loi soumis aux délibérations du Sénat est de celles qui s'imposent à tous les esprits éclairés dans une nation civilisée. Elle n'est pas politique, elle est sociale dans la plus haute et la plus pure acception du mot, car la société repose sur la famille, et la famille est ce que la fait la femme.*

Pendant que l'homme lutte et travaille au dehors, la femme élève les enfants. Comme elle a allaité leur corps, elle allaite leur esprit ; elle est leur première et quelques fois leur seule



institutrice ; elle cultive leurs facultés, développe leurs sentiments, leurs goûts, leurs idées morales ; elle les prépare à la vie pratique, et la société les reçoit de ses mains toutes imprégnées de ses leçons et de ses exemples, dont le souvenir est plus durable que tout autre.

« (...)Beaucoup de jeunes filles seraient capables, sans doute, de suivre jusqu'au bout et avec succès tout le programme des lycées ; mais il ne s'agit pas de leur donner toutes les connaissances qu'elles sont aptes à acquérir ; il faut choisir ce qui peut leur être le plus utile, insister sur ce qui convient le mieux à la nature de leur esprit et à leur future condition de mère de famille, et les dispenser de certaines études pour faire place aux travaux et aux occupations de leur sexe. Les langues mortes sont exclues ; le cours de philosophie est réduit au cours de morale ; et l'enseignement scientifique est rendu plus élémentaire ; on peut ainsi donner de l'extension à l'étude de la langue française, des langues vivantes, de la littérature et de l'histoire, tout en restreignant le nombre des années de la scolarité. »

Parmi **les pionnières** dans le parcours du combattant qui s'ouvre aux femmes, il y a **Julie Victoire Daubié**.



Issue d'un milieu modeste dans une famille de huit enfants, elle s'instruit avec l'aide de son frère qui est prêtre. Elle dépose des demandes d'inscription pour le bac dans plusieurs académies, on lui rétorque qu'« elle voulait ridiculiser le ministère »

La ville de Lyon héberge des féministes et le recteur s'en réfère au ministre Victor Duruy qui soutient la candidature de Mlle Daubié et alerte l'impératrice Eugénie. Celle-ci convoque immédiatement un conseil de ministre et impose l'inscription de cette jeune femme.

Après l'obtention de son bac, Julie-Victoire s'inscrit en faculté de lettres et s'acharne à montrer aux femmes qu'elles peuvent

prétendre aux métiers jusque-là réservés aux hommes, tels que les métiers supérieurs comme avocat, médecin, archiviste, bibliothécaire ... pour améliorer leurs conditions de vie...

Elle met en évidence dans de nombreux rapports la différence de salaires à travail équivalent entre les hommes et les femmes, notamment concernant les instituteurs...

Convaincue de l'importance du combat qu'elle a entrepris, elle ne néglige rien et s'impose un rythme de travail intense en se considérant toujours comme une femme pauvre. Et c'est d'ailleurs pour cela qu'elle publie en 1844 : *La Femme pauvre au XIXe siècle*, qui est une référence pour les études sur l'éducation des femmes. Ce livre reçoit le premier prix du concours de l'Académie impériale des Sciences (Belles-Lettres et Arts, Lyon) le 21 juin 1859.

Une autre pionnière qui a suscité mon inspiration pour l'héroïne de mon roman, **Madeline BRES**.

Cette petite enfant accompagne son père charron chez des religieuses qui soignent les malades, va trouver sa vocation pour la médecine dès 8 ans.

Une religieuse qui la connaît bien lui confie quelques services tels que la réalisation de cataplasmes ou de préparations de tisanes. C'est le déclic pour elle : soigner !

Mariée à 15 ans comme beaucoup de femmes à cette époque, elle s'installe à Paris avec sa famille, elle va avoir trois enfants. Elle passe son bac avec l'accord de son mari et candidate à la faculté de médecine. Le doyen Wurtz est favorable mais il soulève l'indignation de ses confrères qui refusent de voir une femme à la faculté.



Le doyen, à qui le ministre V. Duruy a demandé un rapport sur l'éducation des femmes en Europe, porte la demande à la connaissance du ministre et de l'impératrice, qui en retour imposent son inscription par un conseil ministériel exceptionnel présidé par Eugénie : c'est l'ouverture du chemin pour les femmes, mais seulement en tant qu'externes.

Elle va mener de front l'éducation de ses 3 enfants et son engagement d'externe à 26 ans. La guerre de Crimée faisant rage, monopolise les médecins hommes, elle est nommée provisoirement interne à l'hôpital de la Pitié où on lui refusera par la suite une carrière hospitalière et malgré tout le bien qu'on pense d'elle :

"Par son ardeur au travail, par son zèle dans le service hospitalier, nous nous plaisons à reconnaître que Mme Brès a, par sa tenue parfaite, justifié l'ouverture de nos cours aux élèves du sexe féminin et obtenu le respect de tous les étudiants avec lesquels elle s'est trouvée forcément en rapport."

Elle se retrouve veuve avec 3 enfants à charge et ne cesse de se battre pour elle-même, elle décide de devenir pédiatre, elle soutient sa thèse sur l'allaitement maternel et obtient la mention TB.

Elle se spécialise sur la relation mère enfant et l'hygiène des jeunes enfants. C'est un domaine où ses confrères la laissent œuvrer avec beaucoup de dédain : une femme ne peut que s'occuper des affaires de femmes...

Elle exerce à Paris, enseigne aussi aux directrices des écoles maternelles de Paris, édite un journal et rédige un certain nombre d'ouvrages de puériculture.

En 1891, le ministre de l'intérieur (sous Sadi Carnot) l'envoie en Suisse pour travailler sur le fonctionnement et l'organisation des crèches en Suisse.

À son retour en France, séduite par le principe, elle crée la première crèche aux Batignolles en 1893.

Elle meurt à 79 ans dans une grande pauvreté, aveugle, oubliée de tous...

Américaine, détenant un doctorat en pharmacie, passionnée de chimie, **Mary Putnam** arrive à Paris et veut suivre les leçons de clinique données par un ami de son père à l'hôpital. Elle ne réussit, dans un premier temps, qu'à obtenir le droit de fréquenter la bibliothèque de la faculté de médecine dans un isolement qui lui est réservé. Elle parvient à faire connaissance avec certains internes qui lui donnent les cours en présence d'un chaperon.

Elle dépose une nouvelle demande en 1867 et les motifs de refus sont que l'entrée des femmes en médecine est contraire aux mœurs et aux conditions sociales...

Le seul défenseur de son dossier est toujours le doyen Wurtz qui s'appuie sur le cas de M. Bres... Il informe Victor Duruy et l'impératrice, celle-ci qui déclenche à nouveau un conseil extraordinaire pour imposer la candidature de Mary Putnam...

Elle soutient son doctorat en 1871 et devient la seconde diplômée de la faculté de médecine de Paris et elle remercie tout particulièrement le doyen :

"Au professeur dont j'ignore le nom, qui seul a voté en faveur de mon admission à l'École, protestant ainsi contre le préjugé qui voudrait exclure les femmes des études supérieures. »

Elle épousera le Dr Jacobi, célèbre médecin engagé dans l'éducation médicale des femmes et qui deviendra le père de la pédiatrie américaine.

Mme Jacobi travaille sur le cycle menstruel de la femme et devient la première femme membre de la New York académie de médecine.



La réaction devant les inscriptions des femmes en faculté est immédiate et particulièrement agressive. Les revues médicales et scientifiques n'hésitent pas à attaquer ces femmes sur différents points :

- *Sur l'image* : « (...) Cet accoutrement, (tablier plein de sang) ces salles infectes, ces débris humains, ces rudes travaux, font un *contraste repoussant avec ces formes féminines*. (...) Ces jeunes femmes perdent toutes leurs grâces, tout leur charme, tout l'attrait de leur sexe. *Ce ne sont plus ni des femmes ni des hommes.* »

- *Sur les qualités* : "(...) Pour être médecin il faut avoir une intelligence ouverte et prompte, une instruction solide et variée, un caractère sérieux et ferme, un grand sang-froid, un mélange de bonté et d'énergie, un empire complet sur toutes ses sensations, une vigueur morale, et au besoin, une force musculaire. (...) *Ne sont-elles pas au contraire de la nature féminine.*»

- *Pour la morale sociale* "La femme médecin renoncera au mariage, soit ! Elle fera taire son cœur, ses sens (...) étouffant tous ses instincts (...) *elle parviendra à faire d'elle-même un être qui ne sera plus une femme* (...) l'être moral aura subi une transformation absolue (...) Restera l'être physique.»

- "La femme ne peut prétendre à parcourir sérieusement la carrière médicale (...) *qu'à la condition de cesser d'être femme* : de par les lois physiologiques, *la femme médecin est un être douteux, hermaphrodite ou sans sexe, en tout cas un monstre.* Libre maintenant à celles que tentera cette distinction de chercher à l'acquérir. »

- La *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* parle même de "*monstre androgyne*"
Le combat n'est pas gagné !



Une autre pionnière, que je ne pouvais pas passer sous silence, est **Marie SKTODOWSKA- CURIE**, 1867 – 1934, (franco polonaise, issue d'une famille de 4 enfants) dans le domaine des sciences : de la physique et chimie, dont je résume succinctement le parcours :

Elle fuit dans les études et vient retrouver sa sœur à Paris

1891 : Etudes de physique à la faculté des sciences

1893 : licenciée es sciences physiques

1894 : licenciée es sciences mathématiques + elle travaille sur le magnétisme des aciers

Rencontre Pierre Curie (chef des travaux sur le magnétisme à l'Ecole de physique et chimie industrielles) avec lequel elle se marie le 26 juillet 1895.

1896 : agrégation en mathématiques

1898 : recherches sur les rayonnements produits par l'uranium sur l'ionisation de l'air par l'électromètre piézoélectrique élaboré par Pierre Curie et Jacques Curie
Reçoit le Prix Gégner (deux autres fois encore en 1900 et 1902)

Juillet 1898 : découverte du polonium avec P. Curie puis découverte du radium en décembre

1900 : chargée de conférences en physique en 1^{er} et 2^e année à l'école normale supérieure (des filles) à Sèvres

25 juin 1903 : doctorat en sciences physiques « Recherches sur les substances radioactives »

10 décembre 1903 : prix Nobel de physique avec son mari + lauréate de la Médaille Davy

1904 : médaille Matteucci et poste de chef de travaux de la chaire de physique

1906 : mort de P. Curie, directrice du laboratoire universitaire de physique (succède à son mari)

1910 : professeur titulaire de la chaire de physique générale et radioactivité

8 novembre 1911 : prix Nobel de chimie

Développe la radiologie (unités mobiles = « curiette ») pendant la 1^{ere} guerre mondiale avec Antoine Béclère

Développe et crée la Commission internationale de coopération intellectuelle avec A. Einstein

4 juillet 1934 : décès d'une leucémie



Pour finir ce panorama du XIX^e siècle, je voulais noter quelques grandes dames engagées dans l'ouverture des droits de la femme à l'éducation.

Celles qui m'ont le plus interpellée sont :

Maria Deraismes : 1828-1894, fonde le « droit Humain », ordre maçonnique mixte international

Julie Daubié : 1824-1874, première détentrice du baccalauréat es lettres – 16 août 1851

Madeleine Brès : 1842-1920, première française admise en faculté de médecine (1868)

Clémence Royer : 1830-1902, introduit le Darwinisme en France

Louise Michel : 1830-1905, institutrice, militante anarchiste, défend les droits des femmes

Marie Kapsevitch : 1855-1917, première diplômée vétérinaire

Augusta Klumpke : 1859-1927, franco-américaine, première interne des hôpitaux de Paris

Marguerite Durand : 1864-1936, journaliste et fondatrice du journal *La Fronde*

Camille Claudel : 1864-1943, grande artiste sculptrice

Marie Curie : 1867-1934, physicienne, première femme à recevoir le *prix Nobel en 1903*

Henriette Mazot : 1874-1972, première interne en pharmacie

Alice Guy : 1873-1968, première femme cinéaste, dès 1896

Madeleine Pelletier : 1874-1939, première femme médecin diplômée en psychiatrie

Cécile Brunschvicg : 1877-1946, militante féministe, sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale sous Léon Blum, en 1936, une femme participe à un gouvernement sans avoir le droit de vote !

Hélène Brion : 1882-1962, institutrice, pacifiste et féministe, développe la revue *La Lutte féministe*, et l'*Encyclopédie féministe*

Berty Albrecht : 1893-1943, Résistante, Compagnon de la Libération, co fondatrice de "Combat"

Louise Weiss : 1893-1983, pacifiste, féministe, milite pour le vote des Françaises et fonde l'association "La Femme nouvelle".

.../...

Mais aussi des femmes scientifiques engagées hors de France :

XIXe siècle

Des femmes scientifiques engagées hors de France :

Ada Lovelace : 1815-1852 , mathématicienne anglaise,

Premier algorithme sur un ancêtre de l'ordinateur : la machine analytique de Charles Babbage



Elisabeth Blackwell : 1821-1910, anglo américaine,

première femme médecin juin 1849, essayiste féministe



Nettie Stevens : 1861-1912, généticienne américaine,

chromosomes X et Y et détermination sexuelle

Annie Jump Cannon : 1863-1941, astronomie américaine,

classification moderne des étoiles



Emmy Noether : 1882-1935, mathématicienne allemande

Spécialiste de l'algèbre abstrait et de physique théorique



Alice Ball : 1892-1916, Chimiste afro-américaine,
développe un traitement pour lutter contre la lèpre



Ida Noddack : 1896-1978, chimiste et physicienne allemande, mère de la « fission nucléaire »

.../...

Pour finir cette conférence je voulais ouvrir la réflexion sur quelques dates clés concernant les droits de la femme afin de bien mettre en évidence que tout le travail fait par ces pionnières depuis plusieurs siècle n'a pas été vain.

Par exemple citons :

1920 : assimilation de la contraception à l'avortement = infraction

1924 : uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins

Création d'un baccalauréat unique

1938 : suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée

1944 : droit de vote et éligibilité pour les femmes

1946 : suppression de la notion de « salaire féminin »

1965 : loi réformant les régimes matrimoniaux, autorisant les femmes à ouvrir un compte bancaire en leurs noms et à exercer une activité professionnelle sans le consentement du mari

1972 : reconnaissance du principe « A travail égal, salaire égal »

1976 : mixité obligatoire pour tous les établissements (en 1972 pour polytechnique)

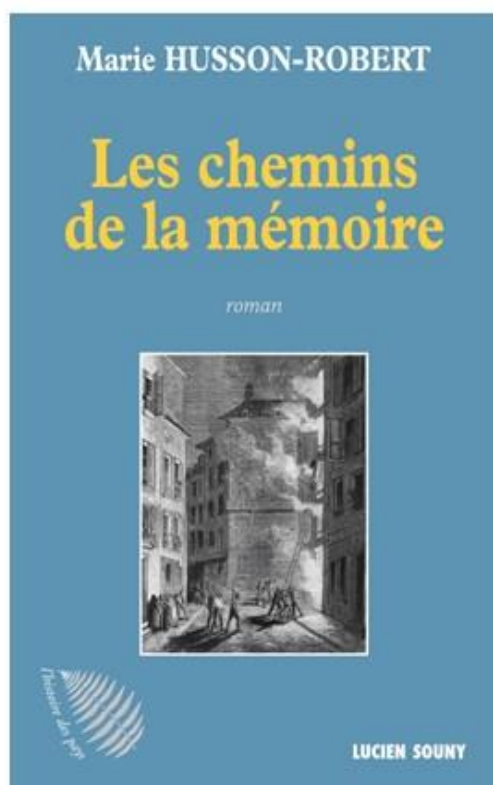
1983 : loi Roudy = principe d'égalité professionnelle femmes et hommes

1985 : égalité des époux et parents dans la gestion des biens de la famille et des enfants
2000 : promulgation de la première loi sur la parité politique
2006 : - loi d'égalité salariale entre les hommes et les femmes
- loi du viol entre époux et sanction du vol entre époux
- introduction de la notion de respect dans les obligations du mariage
- alignement de l'âge de mariage pour les garçons et les filles : 18 ans
2008 : inscription dans la Constitution de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux, fonctions électives, responsabilités professionnelles et sociales
2010 : loi relative aux violences faites aux femmes
2011 : pénalité pour des entreprises ne négociant pas l'égalité professionnelle
2012 : loi relative au harcèlement sexuel
2013 : adoption au sénat du projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes
.../...

Il nous appartient donc aujourd'hui de garder une grande vigilance pour maintenir ces droits difficilement acquis récemment et dont certains restent encore à affirmer.

« A bon entendeur, salut ! »

Marie HUSSON-ROBERT
Le 19 novembre 2017 à Saint Apollinaire



416 pages : 19.50€



LUCIEN SOUNY

Le nouveau roman de Marie Husson-Robert

La trame historique :

- XIXe siècle : la médecine connaît des progrès considérables, en anesthésie, en psychiatrie. Elle bénéficie des échanges et des voyages issus du colonialisme impérial, d'où découleront des activités de recherches majeures en botanique et en pharmacognosie.
- En ces temps de progrès multiples, la médecine demeure une discipline dont l'exercice est réservé aux hommes.

Le roman :

1865 : Une jeune femme se réveille dans un hôpital suite à un terrible accident. Elle n'est pas Constance Lebrun comme on l'appelle! Elle ne reconnaît pas l'homme à son chevet, Guillaume Aubineau, le père des enfants dont elle est la préceptrice. Elle ne se souvient de rien... Seul un prénom la hante : Célian! Qui est-il? Déterminée à recoller les fragments de sa mémoire défaillante, elle se heurte à une science encore approximative, - incarnant le premier cas d'amnésie pour son médecin et de démence pour un autre-, elle s'interroge sur son devenir. Avec l'aide de Guillaume, elle tente de provoquer ses souvenirs pour retrouver son passé, osant les toutes dernières méthodes d'investigation, audacieuses pour l'époque. Une course contre la montre s'engage, où les destins des personnages s'entrechoquent...

L'auteur :

Après *Un Été au château*, puis *A court de Souffle*, Marie Husson-Robert signe un roman historique tout en restant fidèle à sa personnalité! La scientifique qu'elle est, décrit les avancées médicales prodigieuses du XIXe siècle. La passionnée d'histoire exploite une riche documentation sur le colonialisme impérial en pleine expansion d'où découleront des activités de recherches majeures en botanique et en pharmacognosie (opium). La féministe nous rappelle que le droit aux études n'a été reconnu pour les femmes que très tardivement, sous l'influence de certains ministres de l'Empire et de l'impératrice Eugénie. Et la romancière a rassemblé tous ces éléments épars et passionnants dans une intrigue palpitante qui maintient le lecteur hors d'haleine...